



Ville de Lausanne

Municipalité

case postale 6904 – 1001 Lausanne

Par courriel à info@staedteverband.ch

Schweizerischer Städteverband
c/o M. Martin Flügel, directeur
Monbijoustrasse 8
Postfach
3001 Bern

dossier traité par CD/URB
notre réf. : idaff 483334 –

Lausanne, le 27 février 2024

Mise à jour du Projet de territoire Suisse : consultation sur les grandes orientations

Monsieur le Directeur,

Nous avons bien pris connaissance de la mise à jour du projet de territoire suisse et répondons comme suit aux différentes questions posées :

– **Êtes-vous d'accord avec l'idée principale et la structure du contenu du projet de territoire actualisé ?**

Sur le fond, la Ville de Lausanne tient à relever la pertinence des principes qui guident la refonte du Projet de territoire suisse (« Partir de ce qui existe et conserver ce qui a fait ses preuves » ; « Remanier au cas par cas (tantôt modifications en profondeur, tantôt légers compléments) » ; « Produire un document concis mais complet et bien structuré » ; « Donner toute leur place aux cartes »).

Sur la forme, la proposition d'axer la publication sur le format web est perçue comme adéquate et opportune. L'actualisation en continu des indicateurs, statistiques et exemples permet par ailleurs de donner un caractère dynamique au Projet de territoire suisse.

– **Êtes-vous d'accord avec les six objectifs et les trois stratégies ?**

La Ville de Lausanne partage pleinement les objectifs et stratégies définis.

La Ville de Lausanne s'interroge toutefois sur la pertinence de conserver le principe « d'accroissement de la compétitivité » (dans la partie « Idée maitresse / Piloter le changement et en tirer parti »), notamment compte tenu de son incompatibilité fondamentale avec certains autres principes évoqués (la « cohésion des régions » en particulier).

– **Des contenus importants manquent-ils ?**

Objectifs

Compte tenu de son importance, l'objectif 3 « Base de la vie » mériterait d'être mis en première position dans la liste des objectifs.



Concernant l'objectif 4 (« Toutes les régions de Suisse offrent un cadre de vie de qualité et porteur d'identité »), une mention du rôle et de l'importance de la culture – fondement de nos sentiments d'appartenance et de nos identités plurielles – serait bienvenu.

Lausanne regrette par ailleurs que l'objectif d'atténuation du réchauffement climatique (diminution des émissions de gaz à effet de serre) ne soit pas explicitement mentionné.

Stratégie

Concernant la stratégie 2 « Reconnaître l'importance de la diversité des espaces de vie et du climat pour les milieux bâtis et les paysages et les développer en veillant à leur qualité », la Ville de Lausanne considère que l'enjeu de la crise de la biodiversité est insuffisamment mis en avant.

- **Y a-t-il des choses qui ne doivent pas être dites telles quelles (no goes) ?**

Non.

- **Avez-vous d'autres remarques ou questions ?**

Compte tenu de l'urgence climatique, il paraît opportun que le projet de territoire suisse comprenne – dans le volet stratégie – un phasage des mesures à mettre en place ainsi qu'un système de monitoring afin de pouvoir évaluer le degré d'atteinte des objectifs.

En vous remerciant de prendre bonne note de ces éléments, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter